LE DRAME DE CONDÉ

LES AMOURS TRAGIQUES du FOSSOYEUR

LE MYSTÈRE S'ÉCLAIRCIT

Bocquet parle, et ses déclarations complétées par notre enquête personnelle révèlent comment et où s'opéra la délivrance de sa maîtresse.

La journée d'hier a fait faire à l'enquête ouverte sur le drame, un grand pas, sinon un pas décisif, en éclaircissant ce que l'on avait appelé le « mystère de l'enfant », conçu des œuvres du fossoyeur et de Maria Bourgoin.

COMMENT NAQUIT L'IDYLLE

Nous avions dit que M. Mugnier, commissaire de police, avait voulu attendre pour recevoir les déclarations du fossoyeur, que son état le permît.

L'amélioration constatée légitimait qu'on tentât l'entreprise, mais le commissaire,pour ne pas trop émouvoir le blessé, jugea bon de lui envoyer, pour l'interroger, l'agent secrétaire Basquin, avec lequel Bocquet avait d'amicales relations.

Après quelques instants de causerie banale, le fossoyeur, comme s'il désirait se soulager en s'épanchant avec un ami, déclara tout à coup qu'il allait tout dire et, avec une prodigieuse facilité de mémoire, il refit presque jour par jour, l'histoire de cette idylle sénile, qui devait finir en drame.

Voici ces déclarations, entre toutes intéressantes, on en jugera :

« Maria était en juin 1905, il y a deux ans et demi, servante chez M. Beaumont notre adjoint. Moi, j'y allais travailler et je la voyais souvent. Elle me lançait des œillades et m'agaçait tout le temps, soit en me jetant des boulettes de papier, soit en m'envoyant des baisers.

» Je fus bientôt séduit par ses manières et au mois de septembre, nous étions amants.

» En octobre, elle fut malade, d'un abcès à la gorge. Je la ramenai alors chez elle, route de Condé, à Vieux-Condé.

» Dès ce moment, elle me poursuivit partout, allant me relancer même dans le cimetière, sans se gêner de ma femme.

» Elle me demanda d'aller la voir le dimanche, ce que je fis, et l'on faisait des parties de cartes avec elle, sa mère, ses frère et sœur.

» En décembre 1906, la famille déménagea pour aller trait de la Cavalerie, en ville. Là, comme avant, je continuai à fréquenter la maison ; j'y déjeunais et soupais même avec eux, j'y passais régulièrement les soirées du dimanche et dans la semaine, je passais dire bonjour à la mère.

» J'étais donc très bien avec toute la maison et un jour, je me souviens que j'allais me promener avec la famille et une autre femme, Suzanne Brulant, au « Tapis Vert » chez Patrice Zéphirin.

» Je ne croyais pas à ce temps, qu'il m'arriverait un jour tant de malheurs.

MARIA A VALENCIENNES

« Vers le mois de novembre 1906, Maria me dit : « Je crois que je suis enceinte ». Je lui assurais que je ne l'abandonnerais pas, et nos relations continuèrent comme par le passé.

» Le 5 juin 1907, comme sa grossesse était connue, elle fut renvoyée de chez M. Beaumont et revint chez sa mère jusqu'aux premiers jours de juillet. Puis elle alla à Lille chez son frère. Je la conduisis moi-même par la ligne de Tournai, mais je n'allais pas jusqu'à la maison.

» Au bout de 2 ou 3 jours, elle m'écrivit qu'elle voulait revenir, que j'aille la chercher à la gare de Fresnes. C'était vers le 15 juillet. Comme le terme de sa grossesse arrivait, nous convînmes qu'elle irait à Valenciennes.

» Je l'y ai menée vers le 20 et je lui ai loué une chambre pour 20 francs, rue de Lille, dans un débit de tabac, je crois.

» Le lundi suivant, comme elle souffrait, je l'ai conduite à 4 heures du matin à l'Hôtel-Dieu, où elle a accouché, le 1er août, d'un enfant mort-né, un garçon m'ont dit les infirmiers.

» Elle sortit le 9 août, retourna quelques jours à sa chambre, puis revint chez elle.

VERS LE DRAME

» C'est moi qui avait tout payé pour elle, séjour, nourriture, etc. Je n'ai pas raconté à la mère où était sa fille, et quand celle-ci est rentrée et qu'elle lui demanda d'où elle venait, elle répondit qu'elle était en service à Valenciennes, mais que c'était trop dur pour elle.

» J'ai continué à la voir jusqu'à la fin d'octobre dernier. C'est alors que j'ai cessé d'aller chez elle, à cause des cancans du voisinage et surtout d'une femme D..., qui avait soupçonné sa grossesse et répandait toutes sortes de bruits sur sa délivrance. Nous nous voyions dans les rues. La mère du reste m'avait défendu de revenir.

» Maria s'était placée chez le docteur Léonard, d'où elle partit le 3 janvier. C'est étant là qu'elle me parla le plus souvent de me débarasser de ma femme, car il « avait plus d'un an qu'elle avait commencé à m'y pousser.

» Il y a 15 jours environ, elle m'a encore remis une bouteille de poison et depuis 3 paquets différents : du sublimé, une poudre verte et une autre poudre blanche (du permanganate et de l'antipyrine, qu'elle avait pris pour du poison).

» J'ai tout donné à ma femme, en lui disant : « Tiens ma fille, voilà un paquet qu'elle m'a remis pour t'empoisonner, mais je ne te ferai rien ».

LA DERNIÈRE SOIRÉE

« Le 4 janvier, après-midi, nous avons été appelés au commissaire.Nous avons eu peur d'aller en correctionnelle, et nous avons décidé de mourir.

» Nous sommes restés à l'estaminet jusque 4 heures, et nous nous sommes donné rendez-vous à 8 heures sur la place Verte.

» A cette heure-là, descendus par la rue Notre-Dame, nous sommes entrés chez Joséphine Vaudot un quart d'heure. Là, Maria a dit : « Il y a 12 ans que mon père est mort. Il vaudrait mieux que ce soit moi.

» A 8 heures et demie nous sortions, et nous voici à la porte de Tournai. Au corps de garde, nous rencontrons un homme qui nous dit bonsoir.

» Maria dit alors : « Ce n'est pas la peine d'aller plus loin. Autant faire çà ici tout de suite ».

» Quand l'homme a été parti, j'ai pris mon revolver, j'ai tiré sur elle, elle est tombée. Je me suis alors tiré trois coups derrière l'oreille droite, dans l'oreille, et étant tombé sur Maria, j'ai repris mon arme pour le troisième.

Voyant que je n'étais pas mort (sic) j'ai pris mon couteau dans la poche de mon veston et j'ai voulu me couper la gorge, quand les soldats sont venus...

REPENTIR

« Depuis que je fréquentais Marie, elle m'a fait dépenser en moins 3000 francs; elle me demandait toujours de l'argent pour payer du vin, des cafés, etc.

» Je regrette sincèrement ce que j'ai fait. Si j'ai fait un acte pareil, c'est parce qu'elle me mettait à bout. Quelquefois je me jurais de ne plus la voir, mais dès que j'apercevais son jupon j'étais comme fou, j'oubliais tout, elle m'hypnotisait ! »

RUE DE FAMARS, 23

Nous avons tenu à donner, détaillées, ces explications, par l'auteur lui-même, du drame et des circonstances qui l'ont précédé.

Une enquête personnelle à Valenciennes nous a permis de confirmer ou de rectifier certaines points de cette déposition.

Ce n'est pas rue de Lille, que Bocquet conduisit sa maîtresse, mais rue de Famars, 23 au débit de tabac-estaminet tenu par M. Méquin et sa femme, maison d'ailleurs fort honorablement connue.

M. et Mme Méquin, veulent bien nous fournir aimablement quelques explications.

« C'est le 15 juillet, dit la femme, que Maria fut conduite ici, par un homme paraissant jeune encore, et que nous prenions pour un garçon de ferme, que l'on aurait empêché d'épouser sa bonne amie.

» Nous louâmes une chambre de 20 francs.

» Notre locataire s'était donnée comme venant de Valenciennes, mais elle disait demeurer à Glageon, son pays d'origine, et elle nous parlait des environs, de Fourmies, que nous connaissons.

» C'est à peine si on s'était aperçue de sa grossesse. Seulement un jour elle me dit : « Je suis enceinte, je suis sur mes derniers moments. On va venir me chercher ». Elle était là depuis 10 ou 12 jours, quand son ami vint en effet la prendre pour la conduire à l'Hôtel-Dieu, où elle resta 15 jours.

» Ensuite, elle revint ici encore 4 ou 5 jours, pour finir son mois.

» Elle nous dit qu'elle avait accouché d'un petit garçon, mort-né.

« En ce qui la concerne, nous n'avons pas eu à nous plaindre d'elle, et naturellement si c'le ne parlait pas beaucoup, nous ne nous risquions pas à l'interroger. »

Elle paraissait honnête, tranquille, et nous avions presque oublié son nom, quand, ce matin, mon mari, en lisant son « Réveil », poussa un cri de surprise en reconnaissant le portrait de notre ancienne locataire. »

LES PIÈCES A CONVICTION

M. Mugnier s'est rendu hier après-midi à la maison Bourgoin, où il a saisi les vêtements que portait la victime.

Ensuite, il est allé, avec l'agent Basquin, au cimetière.

Il ne put procéder à la même opération, car les effets de Bocquet, qu'on avait négligé d'emporter, avaient été lavés, sauf la casquette.

« Que voulez-vous, dit la femme, tout le monde est venu, dimanche, et on ne les a pas demandés. Je les ai lavés et bien frottés, à cause du sang. »

M. Mugnier a également adressé au juge d'instruction divers papiers provenant de chez Bocquet, et notamment le reçu de 30 fr. 25, n° 982 représentant les frais de Maria à l'Hôtel-Dieu, acquittés par le fossoyeur.

L'ETAT DU BLESSÉ

Nous avons pris des nouvelles du blessé. Après l'interrogatoire, il a eu une nuit pénible, nous dit son frère, qui le garde. L'enterrement de Maria, qu'il a deviné, l'a émotionné aussi. Néanmoins, on pense qu'il pourra être bientôt transporté à l'Hôtel-Dieu, à Valenciennes, où l'on fera l'extraction de la balle.

Cette perspective a effrayé la femme, que M. Mugnier a tenu à rassurer en lui disant :

« Il sera bien soigné, vous pourrez le voir, lui apporter ce que vous voudrez, avec l'autorisation qu'on ne vous refusera pas. »

UNE GRÈVE
au Chemin de Fer du « Cambrésis »

La Compagnie du Chemin de fer du Cambrésis, dont les employés avaient déjà à se plaindre depuis longtemps, renvoyait dernièrement, sans motif plausible, un conducteur très estimé de tous ceux qui le connaissent, M. Prévost.

A la suite de ce renvoi qu'ils considéraient comme absolument injustifié, les employés syndiqués du chemin de fer du Cambrésis se réunirent en assemblée plénière et décidèrent la grève générale, si le conducteur injustement congédié n'est pas réintégré.

Si la compagnie ne revient pas sur sa décision, la grève éclatera le mardi 14 courant.

UNE PANIQUE
aux Mines de Liévin

Faux bruit d'une explosion de grisou à la fosse numéro 3. — Comment l'alerte s'est produite.

Hier matin, vers 3 heures, un ouvrier occupé à la veine Auguste, croyant sentir le gaz, en prévision du danger se mit à crier : « Sauve qui peut ! »

Immédiatement, les ouvriers de ce quartier, affolés, s'empressèrent de remonter au jour, sans prendre le temps de mettre leurs chaussures ou d'emporter leurs mallettes.

Une quarantaine d'ouvriers coururent ainsi à leur demeure. On juge de l'effroi causé dans la vaillante population du numéro 3 de Liévin, qui, tout d'abord, croyait à une terrible catastrophe.

La gendarmerie et la police accoururent sur les lieux.

Heureusement, il n'y avait pas de catastrophe : aucun coup de grisou ne s'était produit, si même aucun accident.

On signale seulement qu'un gamin, en remontant à l'échelle, est tombé, mais ne s'est fait que de légères contusions.

La population fut bien vite tranquillisée et la remonte du charbon ne fut pas arrêtée à la fosse numéro 3 de Liévin.

Tout s'est donc borné à une fausse alerte causée par le cri d'alarme d'un ouvrier craignant un danger qui, heureusement, n'était qu'imaginaire.

NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS

Voici de nouveaux renseignements sur cette fausse alerte :

Le citoyen Degréaux, délégué mineur, se trouvait au fond de la fosse 3, faisant sa visite réglementaire. Lorsqu'il remonta, vers midi, il rassura les centaines de personnes, dont environ 200 femmes, qui se trouvaient devant la porte du carreau de la fosse.

Degréaux explique que la panique s'était produite dans les circonstances suivantes :

La porion donna l'ordre à un vieil ouvrier, Henri Mustin, âgé de 58 ans, d'aller lui chercher un balai. Mustin, très impressionnable, courut à la taille voisine et, parlant difficilement, il dit en bégayant et tout essoufflé : « Vite, vite, le porion a dit faut... faut m' donner un... un balai ! »

Les ouvriers comprirent : Faut s'en aller vite !

Degréaux ajouta que le quartier où la panique s'était produite était celui offrant le plus de sécurité et qu'il n'y avait absolument rien à craindre.

La foule se dispersa alors et tout rentra dans le calme.

Le citoyen Degréaux, que nous avons vu, dit, avec juste raison, que les ouvriers devraient toujours en pareilles circonstances, garder tout leur sang-froid.

LE BON LAIT

La cause originelle des laits défectueux est dans les étables. C'est là surtout qu'il faut veiller pour que le lait blanc n'amène point les deuils noirs.

La question du Lait est une des plus intéressantes qui soit pour notre population du Nord, où les produits de laiterie occupent une place importante dans la production et la consommation.

D'autre part, les fraudes nombreuses de ce produit, le discréditant partois près du public effrayé des conséquences de la malhonnêteté de certains fournisseurs, ont soulevé au sein des corporations laitières une émotion justifiée.

C'est une chose triste à dire, mais le lait est dans notre département un des produits les plus falsifiés. En examinant les dernières statistiques publiées par le Laboratoire municipal de Lille on trouve au mois d'août 29 échantillons de lait reconnus falsifiés sur 95 prélevés, au mois de septembre 40 falsifiés sur 109 prélevés. C'est ici presque du 50 pour cent.

On comprend que les honnêtes commerçants et producteurs de ce produit de première nécessité soient aussi inquiets des proportions que prend la fraude et craignent d'être mêlés à la masse des déloyaux.

La question n'est donc pas négligeable. En France il se réunit tous les ans à Paris un congrès national où l'on passe en revue toutes les questions laitières.

A l'étranger, et sur l'initiative du Danemark, de la Hollande et de la Belgique, dont on connaît dans le Nord le prodigieux développement du commerce d'exportation des beurres, un comité international a même été fondé, comité qui organise tous les deux ans un Congrès où toutes les nations du monde sont conviées. En 1905, cette manifestation s'est tenue à Paris, et ce n'était pas un spectacle dépourvu d'intérêt de constater que les pays d'Extrême-Orient, pour lesquels le problème laitier n'existe pas, avaient cependant tenu à être représentés officiellement. L'attaché d'ambassade chinoise était certainement l'un des plus assidus aux séances.

Cette année, le Congrès international tint ses assises à La Haye, en Hollande.

BONNE VACHE, BON LAIT

Parmi les nombreux vœux techniques ou commerciaux qui y furent votés, je n'en retiendrai qu'un seul :

« Le lait destiné à la consommation en nature, et spécialement à l'alimentation des enfants, doit résulter de la traite totale de vaches saines et bien nourries, être bien refroidi, et avoir une composition normale. »

Le diable, évidemment, c'est d'établir cette composition normale. Les vaches qui sont les premières intéressées en l'affaire ne consentent pas toujours à se soumettre aux formules que dans un but d'ailleurs très généreux on propose comme base du « lait légal ».

Un chimiste expert près la Cour d'appel de Paris, déclarait dernièrement :

« Il serait plus naturel de rechercher l'établissement de la formule du bon lait en définissant au préalable la santé normale de la femelle laitière, et le jeu normal des échanges physiologiques résultant de la nutrition, et en disant que le lait destiné à l'alimentation doit être prélevé sur le produit intégral et total de la sécrétion mammaire d'une femelle laitière, en état de santé normal, indemne de tares et d'infections, bien nourrie et non surmenée. »

Le problème semble bien posé de cette manière. Le problème laitier, si important pour nos villes, a une grosse part de sa solution en une question sanitaire de lutte contre les maladies des animaux et la mauvaise hygiène des étables. Prenons, par exemple, ce qui se passe dans notre région de Lille.

NOTRE LAIT

Le lait qui alimente Lille provient pour une grande partie de vaches nourries d'une façon spéciale. Les verdures comptent pour peu, très peu dans la nourriture. Les tourteaux, le son, les drèches et les pulpes sont plus fréquemment trouvés dans les étables.

Pourtant les drèches et les pulpes constituent un danger. Tout d'abord elles produisent une surlactation intense, au détriment de la qualité du lait (certaines vaches ainsi nourries, traites devant nous, donnaient un lait contenant 26 à 28 grammes de beurre par litre).

Le directeur du Laboratoire municipal de Lille, M. Bonn, a consacré à cette nourriture défectueuse des bestiaux dans le Nord une étude spéciale. Voici ce qu'il dit des pulpes ensilées :

« Dès que la température augmente, il se produit une fermentation intense, de véritables toxines se forment dans la masse, qui prend une odeur nauséabonde. Ces toxines, ingérées par les vaches, passent dans le lait, ne sont évidemment pas détruites, ni par l'ébullition, ni par la stérilisation, et rendent le lait parfaitement nocif. La mortalité par gastro-entérite devient ainsi beaucoup plus élevée pendant les mois chauds : juin, juillet, août ; elle reste encore élevée en septembre et octobre, parce que les bêtes consomment à ce moment-là les fonds de silos qui ont supporté toute la fermentation.

Les pulpes fraîches pourraient, au pis aller, être données en plein hiver ; mais l'ingestion par les vaches des pulpes ensilées, constitue un véritable danger. C'est plus qu'une falsification du lait : c'est un empoisonnement. Et ce que nous venons de dire des pulpes peut s'appliquer entièrement aux drèches, tout au moins à celles de distillerie, et cela pour les mêmes raisons. »

D'autre part il convient de faire remarquer que chaque vache possède aussi une variation laitière entre le soir et le matin, dépassant trente pour cent pour la richesse en matières grasses.

L'âge et l'époque de la lactation après vêlage ont encore une très grande importance, et l'on conçoit que l'alimentation, soumise elle-même à la sécheresse ou à l'humidité des saisons, joue le rôle principal dans l'élaboration du précieux liquide.

L'alimentation en fourrages verts, dont on connaît les effets excellents sur le lait au point de vue du parfum et des qualités gustatives, a pour résultat de diminuer la teneur en matières grasses.

L'emploi de tourteaux de graines oléagineuses donnés aux vaches produit dans certains cas un lait plus riche en beurre, mais celui-ci est de qualité moindre.

Cornevin, le savant professeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon, montrait que l'humidité atmosphérique augmentait la production du lait, et encore que les pluies d'hiver diminuaient la lactation quotidienne, ainsi que la teneur en matières grasses.

L'INSPECTION SANITAIRE

Il semble donc bien qu'un des éléments principaux de la sécurité publique dans la lutte contre le mauvais lait réside dans une inspection sanitaire sérieuse des animaux et des étables.

Evidemment cela ne doit nuire en rien à la répression sévère des délits de fraude commis par des commerçants déshonnêtes. Chercher le mal à sa cause est assurément une mesure très sage dont tout le monde n'aurait qu'à se louer, producteurs et consommateurs.

Le lait est un liquide physiologique résultant de la vie même d'animaux déterminés et soumis de ce fait à toutes les influences extérieures qui exercent leur action sur cette individualité. Jeter toujours la pierre aux marchands serait injuste, comme il est puéril de ne pas croire aux mouilleurs et autres fraudeurs du lait.

Toutefois il m'a semblé juste de signaler d'où venait surtout le véritable mal. La vache est un animal d'une incontestable utilité, mais lorsqu'elle peut produire un lait défectueux, un lait poison parfois de bêtes tuberculeuses, elle mérite d'avoir donné son nom à une apostrophe injurieuse.

Veillons donc aux étables ! Le bon lait est à cette condition là.

ALEX WILL.

Un fraudeur tire sur un douanier
A BOULOGNE

L'avant-dernière nuit, M. Gaston Cadet, préposé des douanes, se trouvait de faction dans les garennes de Dannes. Il aperçut deux hommes, dont l'un portait un ballot. S'avançant vers eux, il allait les sommer de s'arrêter, quand l'un d'eux, avant qu'il pût proférer la moindre parole, lui cria avec un fort accent étranger : « Attention, je tire ».

Joignant le geste à la parole, le malfaiteur épaula vivement le fusil dont il était porteur et fit feu sur M. Cadet.

Heureusement, celui-ci, dans un mouvement de préservation instinctif, s'était rapidement tourné de côté. Il reçut dans la cuisse droite toute la charge, composée de petits plombs ,qui lui eussent certainement perforé le ventre s'il ne s'était retourné.

Leur coup fait, les deux fraudeurs prirent la fuite et disparurent dans l'obscurité sans être inquiétés.

Au bruit de la détonation et aux cris du blessé, un autre douanier, de service à proximité, accourut en toute hâte. Il conduisit, tout en le soutenant, jusqu'à son domicile, son camarade Cadet, qui souffrait horriblement et n'avançait qu'avec peine.

Un docteur fut mandé aussitôt. Après examen de la blessure, il put déclarer que celle-ci n'aurait pas de conséquences graves. Elle n'en est pas moins très douloureuse, les plombs s'étant éparpillés sur une surface assez étendue.

Les recherches faites pour retrouver les coupables n'ont, jusqu'à présent, amené aucun résultat.

Quatre chevaux électrocutés
A ROUBAIX

Un fil téléphonique, aidé d'un fil de tramway, électrocute quatre chevaux dans la rue de Lannoy.

Il y a douze ans, un accident épouvantable se produisait au coin de la d'Alsace et du boulevard d'Armentières. Une voiture passait en cet endroit lorsque le fil de trolley fut touché par le générateur qu'elle transportait.

Il n'en fallut pas plus pour que les douze chevaux fussent jetés sur le pavé. Plusieurs furent tués.

L'accident d'hier est moins grave, mais il est identique ou presque.

Vers midi, un fil téléphonique attaché à la branche placée sur la maison Renard, à la « Maison Bleue », 240, rue de Lannoy, se rompit sous l'effort du vent que la neige gelée aidait beaucoup dans sa besogne. Il vint tomber sur le fil qui sert au tramway de la ligne Roubaix-Lannoy et son extrémité, se couchant sur le sol, fut bientôt recouverte par les flocons qui s'amassaient sur le pavé.

Presqu'au même moment arrivaient deux voitures : la première appartenant à M. Delerue, marchand de savon rue de l'Arbrisseau, 12, à Lille. Elle était conduite par Alphonse Mahieu, âgé de 32 ans, demeurant à Lille, rue du Pôle-Nord. La seconde était conduite par Alcide Dambrine, 35 ans, demeurant rue Fabert, cour Desplechin, à Roubaix et appartenant à M. Delespierre-Leman, camionneur, rue de l'Alma. Ces voitures étaient traînées chacun par deux chevaux, elles allaient dans la direction de la place de la Liberté.

Tout à coup, le cheval qui se trouvait à gauche du conducteur de la première voiture s'affaissa sur le sol, tandis que l'autre cherchait à tirer du côté du trottoir.

Croyant à un accident, le conducteur sauta en bas de sa voiture, tandis que celui dont la voiture suivait, descendant lui aussi, s'approchait pour porter secours au cheval de son camarade.

Au même moment l'un de ses chevaux s'abattait à son tour, absolument foudroyé. C'est alors qu'on aperçut le fameux fil téléphonique qui fut, dit-on, enlevé par un wattman de la compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing qui, avec un gant en caoutchouc, put se permettre, presque sans danger, cette petite fantaisie.

Les deux chevaux tombés sur le sol étaient complètement foudroyés et tous soins devenaient inutiles.

Pour les deux autres, qui semblaient bien malades, on fit appeler M. Demora, vétérinaire, qui déclara qu'il n'y avait plus autre chose à faire que de les abattre.

Pendant toute l'après-midi, c'est-à-dire jusqu'à quatre heures, les chevaux morts et la voiture du littois sont restés sur la rue.

On réclamait le commissaire qui, paraît-il, n'avait rien à faire dans cette quadruple électrocution et on dut faire faire un constat d'huissier.

Pendant toute l'après-midi aussi les voyageurs allant de Roubaix à Lannoy durent subir le transbordement.

Pendant toute l'après-midi, les habitants du quartier, sur les trottoirs, malgré le mauvais temps, se sont occupés de cet accident et des graves conséquences qui auraient pu se produire.

— Songez donc, disait-on, si le fil était tombé sur des hommes !

LES VICTIMES DU FROID
A BRUAY

Un vieillard meurt d'une congestion causée par le froid.

Un vieillard de 75 ans, Henri Vincent, dit « Mongrand », demeurant à Labeuvrière, était allé à Bruay mercredi matin, faire quelques visites. Rencontrant une voiture en route, il y monta, heureux de se soustraire ainsi au temps affreux qu'il faisait.

Mais il eut tellement froid qu'en arrivant près de la fosse numéro 3, il entra dans le cabaret Béniau, rue Decelligny, pour s'y réchauffer, disant qu'il n'avait jamais eu si froid et demandant qu'on lui servît de suite une boisson chaude.

A peine avait-il exprimé ce désir et avait-il qu'on ait pu lui offrir une place près du feu, il s'affaissa. On ne put le ranimer et quand quelques instants après un docteur vint le voir, il ne put que constater le décès, dû à une congestion causée par le froid.

L'infortuné a été reconduit à Labeuvrière où ses parents et ses amis ont été douloureusement surpris, d'autant plus que malgré son âge, ce vieillard, d'une constitution très robuste, jouissait d'une excellente santé.

A AMIENS

Un ouvrier victime du verglas, se casse une jambe.

Lundi dernier, vers 6 heures du soir, le nommé Doville Jean-Baptiste, âgé de 75 ans, homme de peine à la verrerie Lemaire frères, retournait chez lui, sa journée terminée, lorsque arrivé près de son domicile, rue Patoux ,il glissa et tomba si malheureusement qu'il se cassa la jambe droite.

Le docteur Cailleux père, appelé en toute hâte, lui donna des soins en lui prescrivant un repos d'au moins trois mois, sauf complications.

A ROUBAIX

Une vieille institutrice libre est trouvée morte de froid dans sa chambre, à côté de titres de rentes.

Depuis deux jours les habitants de la rue Sébastopol étaient étonnés de ne pas voir sortir Mme Emma Caulier, âgée de 78 ans, institutrice libre, demeurant, 35 bis, rue Sébastopol.

Hier matin, comme on ne l'avait pas encore vu paraître, l'étonnement fit place à l'inquiétude et la police fut avertie.

La vieille demoiselle partait tous les jours pour aller à la messe, expliquèrent les voisins et depuis quelques jours c'est à peine si plusieurs personnes prétendent l'avoir entrevue.

On frappa à la porte, personne ne répondit. On se décida à se servir d'une échelle pour entrer.

Escorté d'un agent de police, M. Hector Carlier, demeurant rue Voltaire, cour Voltaire, monta au premier étage. Tous deux entrèrent dans l'appartement après avoir brisé une vitre.

Cet appartement était vide. Ils se déclaient donc à prendre l'escalier pour redescendre, lorsqu'ils trouvèrent, sur le palier, l'institutrice, la figure contre terre, absolument froide. Elle avait été frappée au moment où elle s'habillait pour sortir.

Dans la chambre où ils la transportèrent, le lit était défait et les recherches faites ne tardèrent pas à montrer que si le poêle était vide, la cassette contenait des titres de rente qui auraient permis à Clémence Colin de ne pas mourir de froid.

Le docteur Bôle, qui a constaté le décès, l'attribue à une congestion causée par le froid.

A FRELINGHIEN

Un patineur se blesse sérieusement en tombant. — Un jeune homme tombe dans l'eau glacée.

Un mécanicien de l'usine Wuillaume, M. Meire, patinait sur la Lys, lorsque, par un élan trop vif, il alla se jeter sur la bordure en pierre ; on le releva sans connaissance et ce n'est qu'une heure après qu'il reprit ses sens. Il se plaint de vives douleurs à la tête.

— Un jeune homme, M. Doolaghe, fils d'un marchand de levure s'amusait à glisser dans une prairie couverte d'eau glacée.

A un endroit peu solide la glace se rompit et le jeune homme tomba dans l'eau, heureusement peu profonde.

Un passant l'aida à se retirer de sa fâcheuse position.

Dans l'Enseignement Primaire

Dans le mouvement de l'instruction publique à l'occasion du 1er janvier, nous relevons les noms, comme directeurs d'écoles primaires, de :

MM. Savinien Bonnay, à Saint-Waast-la-Haut, Valenciennes.

Joseph Derennes, à Sainghin-en-Weppes ;

Jean Lepers, à Warhem ;

Jean-Baptiste Houriers, à Herzeele.

Comme instituteurs et institutrices titulaires :

M. Edmond Lobdy, à Crochte ; Mme Marthe Deebleumortiers, à Herlies.

Comme titulaires chargés des classes en qualité d'instituteurs et institutrices adjointes :

MM. Jules Campagne, rue Dupleix, à Lille ; Jules Nigeon, rue Lyderic, à Lille ; Paul Hamant, Mont-de-Terre, Lille ; Aimé Déron, à Wavrin.

Mmes Maria Sanez-Sailly, à Forest ; Lepers-Meurs, à Warhem ; Maréchal-Bucritet, à Bruay-Thiers ; Huret-Boisseau, rue de Naples, à Roubaix ; Watteau-Louvion, à La Madeleine-Berkem ; Robardey-Lauretie, à Seclin ; Planchon-Loubry, à Banteux, et Basquin-Dhénaux, à Viesly.

LE DRAME DE CROIX

Etat désespéré de la victime

L'état de Mme Verstraeten, cette malheureuse éventrée d'un coup de couteau par son mari dans les circonstances que l'on sait, a empiré. Une péritonite s'est déclarée et on a perdu tout espoir de sauver la victime de ce poignant drame conjugal.

Cour d'Assises du Pas-de-Calais

La Cour d'assises a ouvert lundi sa session. Elle n'a eu pendant les deux premiers jours qu'à se prononcer sur des affaires de mœurs, jugées à huis-clos.

Frédéric Wieboun, âgé de 25 ans, demeurant à Avrin, a été condamné à un an de prison avec sursis.

Henri Callewaert, 31 ans, manœuvre de maçon à Billy-Montigny, est condamné à six ans de réclusion. La même peine à Jean Vanacker, ouvrier mineur à Sallaumines ; quatre ans de prison à Briches, journalier à Ardres et deux ans d'emprisonnement à Pieters, âgé de 61 ans, journalier à Hénin-Liétard.

⁂

Audience du mercredi 8 janvier

Le parricide de Lefaux

Jean-Baptiste Peudecœur comparaît aujourd'hui devant le jury du Pas-de-Calais sous l'accusation de parricide. On se rappelle ce drame dont nous avons longuement parlé à l'époque et qui se déroula sous les yeux de la fille et de l'épouse de la victime.

Le fils Peudecœur, âgé de 36 ans, conseiller municipal de Lafaux, habitait avec sa mère, sa sœur Henriette, âgée de 42 ans et son vieux père, âgé de 75 ans. Sournois et avare, J.-B. Peudecœur considérait son père comme une bête de somme, qui devait toujours peiner.

Dans la soirée du 27 novembre dernier, une discussion s'éleva entre le fils et le père, qui venait de rentrer au logis après une journée de dur labeur. Devenu soudain furieux, J.-B. Peudecœur s'arma d'un couteau à longue et large lame et en frappa violemment le vieillard dans la région du cœur. Le père Peudecœur tomba à la renverse, en poussant un soupir. Il était mort. La femme et la fille de la victime qui avaient assisté au terrible drame, n'eurent pas une larme, pas un cri de réprobation contre le parricide.

Bien plus, de complicité avec le criminel, elles essayèrent de dissimuler le forfait. A cet effet, lorsque le sang qui cessa de couler de la plaie béante, le fils indigne y colla un morceau de diachylum et sa sœur voulut faire elle-même la dernière toilette du mort, refusant le concours des voisins.

Ceux-ci s'étonnèrent de cette attitude et comme on connaissait le caractère sournois et brutal du fils Peudecœur, des bruits fâcheux pour lui ne tardèrent pas à circuler. Le maire exigea un certificat de décès signé d'un docteur. Le docteur Decoquet, d'Etaples, fut mandé. Dès qu'il eut déshabillé le cadavre et enlevé le morceau de diachylum, le praticien déclara formellement : « Cet homme a été tué d'un coup de couteau. »

La femme essaya de donner une explication invraisemblable. Ayant demandé à voir la chemise que portait le vieillard au moment de la mort, le docteur y constata, à la hauteur du cœur, la trace bien caractéristique d'un coup de couteau. Dès lors, il refusa le permis d'inhumer, informa le maire et la justice fut saisie.

Arrêté le lendemain par la gendarmerie, le fils protesta d'abord de son innocence. Le parquet de Montreuil descendit sur les lieux, le médecin-légiste procéda à l'autopsie et constata que le cœur portait une blessure profonde de 6 centimètres.

Pressé de questions par le procureur, le parricide finit par faire des aveux, mais il prétendit n'avoir pas eu l'intention de tuer son père. Il dit avoir lancé son couteau, dans sa direction, à une distance de plus d'un mètre. Cette version fut reconnue absolument mensongère.

Conduit en prison, au milieu des imprécations de la population, l'odieux criminel n'y manifesta jamais le moindre regret de son abominable forfait.

Devant le jury, il a fait preuve du même cynisme.

LE VERDICT

Après une éloquente plaidoirie de Me Benoist, le jury a rendu un verdict affirmatif avec circonstances atténuantes, sur la question de coups et blessures volontaires à ascendant ayant occasionné la mort, sans intention de la donner.

En conséquence la Cour a condamné le fils Peudecœur à CINQ ANS DE PRISON.

ATTENTAT A LA PUDEUR

Jugeant à huis-clos, la Cour a prononcé l'ACQUITTEMENT du nommé Damélincourt, âgé de 54 ans, journalier à Le Transloy, poursuivi pour attentat à la pudeur.

Dernière Heure

L'ATTAQUE DU TRAIN 16

Les BANDITS d'ETAMPES

Un des deux complices de Roche est arrêté à Paris, après avoir vainement essayé de fuir.

Paris, 8 janvier. — On se souvient de l'attaque dont fut l'objet dans la nuit du 22 au 23 décembre, l'express de Toulouse.

L'un des agresseurs, Roche, fut arrêté à Lille, le second, Albinet un forçat évadé, s'est probablement réfugié à l'étranger ; le troisième, Georges Morin, 20 ans, vient d'être arrêté cet après-midi au numéro 67 de la rue de Sèvres, en compagnie d'une jeune fille de 17 ans, pour laquelle il avait loué un appartement très confortable et qu'il avait meublé de meubles neufs.

C'est dans un bar de la rue du Helder que l'attaque de l'express de Toulouse fut décidée. Saffray fut sollicité de prendre part à l'expédition mais il estima les risques à courir trop grands et s'abstint. Il est démontré que les coups de revolver contre les agents, furent tirés par Morin.

A son retour, il se cacha chez Saffray, rue de Sèvres où il était connu sous le nom de René Fretay.

Quand le service de la Sûreté, après avoir établi son identité, voulut arrêter Morin, celui-ci brisa un carreau de la fenêtre et voulut se jeter dans la cour, mais il fut capturé avant de pouvoir mettre son projet à exécution.

Morin et Saffray seront dirigés demain matin sur Etampes où ils seront mis à la disposition de M. Germain, juge d'instruction.

Horrible accident de Chemin de Fer à Gand

Une femme et trois enfants tamponnés. — Trois morts, un blessé.

Gand, 8 janvier. — Un terrible accident s'est produit au passage à niveau de la porte d'Anvers.

Les enfants Lucie et Léontine Coppieters, âgés de trois et cinq ans, et Clément Morel, âgé de quatre ans, revenaient de l'école en compagnie de Mme Morel mère, âgée de 27 ans, domiciliée rue du Pré, à Gand.

La barrière étant fermée, les enfants l'ont ouverte, et ont traversé le passage à niveau.

A ce moment arrivait un train qui manœuvrait dans la gare. Mme Morel, voyant le danger, s'est précipitée au secours des enfants. Elle a été renversée par la locomotive, et écrasée, ainsi que son enfant et la petite Coppieters.

Les trois cadavres ont été transportés à l'amphithéâtre.

Léontine Coppieters a eu une jambe coupée au-dessus de la cheville.

UNE VILLE EN FEU

19 morts. — Nombreux blessés.

Ferrare, 8 janvier. — Un incendie a éclaté dans le quartier pauvre de Commachio près de Ferrare. Il a été provoqué par l'explosion d'un dépôt clandestin de poudre dans une maison habitée par une famille de pêcheurs.

Deux maisons en sont écroulées. Il y a dix morts et de nombreux blessés.

Grave explosion

Une maison détruite. — Un mort.

Lyon, 8 janvier. — M. Roy, fabricant de pétards avertisseurs pour automobiles et locomotives à Fleurieux-sur-Saône a été réduit en bouillie par l'explosion de plusieurs de ses engins.

La maison servant d'atelier a été détruite.

COURS DES COTONS

Le Havre, 8 janvier. — Cours de clôture du marché des cotons : Tendance inactive 850. — Janvier, 2,87. — Février, 72,50. — Mars, 71,87. — Avril, 71,50. — Mai, 71,12. — Juin, 70,62. — Juillet, 70,25. — Août, 69,62. — Septembre, 69,25. — Octobre, 68,25. — Novembre, 67,12. — Décembre, 66,62.